

Introduction : définition et modalités des TPE

Les objectifs ici sont de fournir une première définition des Travaux Personnels Encadrés (qui sera précisée et approfondie dans les chapitres suivants) mais aussi de positionner cet enseignement au sein de l'emploi du temps. Enfin seront présentés les critères nationaux sur lesquels vous serez évalué. Connaître ces critères vous permettra de bien comprendre ce que l'on attend de vous tout au long de ce travail et quelle doit en être la finalité.

Organisation horaire

(Extrait du Bulletin officiel, note de service n° 2011-091 du 16-6-2011)

Les Travaux Personnels Encadrés sont un **enseignement obligatoire** en classe de première générale, d'une durée de **18 semaines maximum** à partir du début de l'année scolaire de première. Pour assurer cet enseignement, les établissements disposent de **2 heures élèves** inscrites dans l'emploi du temps de la classe.

Caractéristiques des TPE

(Extrait du Bulletin officiel, note de service n° 2011-091 du 16-6-2011)

■ Définition de « TPE »

- T : travaux
- P : personnels
- E : encadrés

On vous demande un **travail de recherche** sur un sujet choisi.

La **part personnelle** du TPE est fondamentale, autant dans le choix du sujet que dans les initiatives quant à la démarche suivie. Nous y reviendrons longuement.

L'**encadrement** est primordial, vous devrez le solliciter autant que vos professeurs vous solliciteront.

■ Les attentes

Les TPE consistent en un **travail pluridisciplinaire** que vous devez accomplir **en groupe** à partir d'un sujet se rapportant à des thèmes définis au niveau national (cités dans le chapitre 2). À partir de ces thèmes, **vous choisissez un sujet** en accord avec les enseignants qui vous encadrent.

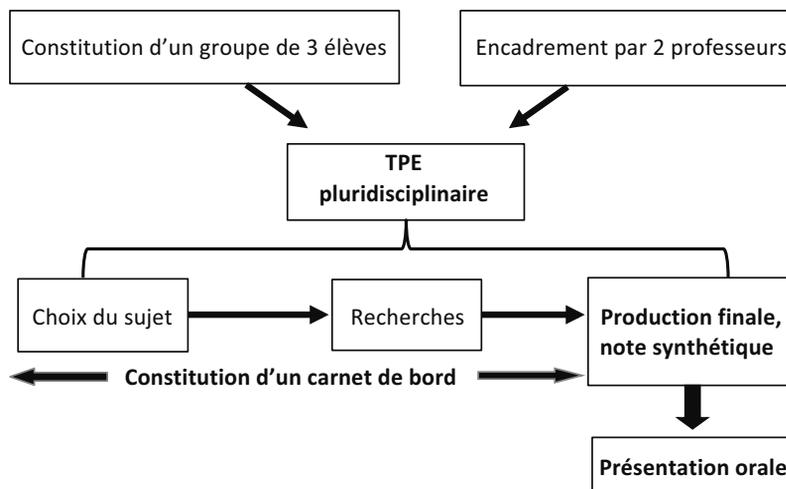
Les TPE associent au moins deux disciplines.

Si l'effectif de la classe détermine en partie la taille des groupes, les TPE réalisés jusqu'à maintenant montrent que ce sont généralement les **groupes de 3 élèves** qui permettent les conditions de travail les plus efficaces.

Cet enseignement vous donnera l'opportunité de conduire et de mener à bien des recherches de manière autonome en vue de la réalisation d'une production. Cette dernière fera l'objet d'une soutenance en tant qu'épreuve anticipée au baccalauréat général.

Ils contribuent de la sorte à la construction de votre projet d'orientation et à une **préparation aux exigences de l'enseignement supérieur**.

Une première définition des TPE



Évaluation des TPE au baccalauréat : modalités – critères d'évaluation – attentes du jury

Les TPE font l'objet d'une épreuve anticipée affectée d'un coefficient 2, seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.

20 points répartis entre 3 composantes¹ :

■ 1^{re} composante: démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE

Les professeurs qui vous encadrent et vous conseillent, et que l'on nomme « tuteurs » jugent de :

- votre **autonomie** dans l'exploitation des informations trouvées, dans les prises de décisions, mais aussi dans votre aptitude à juger du besoin de conseils,
- votre capacité à réagir aux critiques et à surmonter l'erreur,
- votre curiosité intellectuelle,
- votre **place individuelle dans le groupe** avec notamment votre capacité à prendre des initiatives,
- votre **investissement** personnel durant les 18 séances.

Ils attribuent une note individuelle sur **8 points** prenant en compte les critères précédents.

1. Composantes récapitulées dans la grille des « critères de référence et barème nationaux » fournie ci-après.

Leur jugement du travail de chacun est basé sur des entretiens avec le groupe ainsi que sur la lecture du **carnet de bord individuel ou collectif** dont la tenue est vivement conseillée.

Le carnet de bord permet de rendre compte de façon hebdomadaire du déroulement et des étapes du travail ainsi que de l'implication de chacun dans le travail de groupe. Il permet aussi de planifier les tâches pour les semaines suivantes et de conserver la référence des documents consultés ainsi que les conseils et précisions apportés par les professeurs.

Le carnet de bord est la mémoire indispensable de l'itinéraire de recherches et l'outil de dialogue avec les deux professeurs encadrants. Il fera l'objet de conseils pratiques pour sa réalisation dans le chapitre 7.

■ 2^e et 3^e composantes : réponse à la problématique et présentation orale

Un jury composé de 2 examinateurs :

- ◆ attribue **6 points** à la **production** accompagnée de la **note synthétique** :

La production : vous pouvez envisager **tout type de réalisation** sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, Une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages internet, affiches, etc. Le support le plus répandu est le dossier dactylographié.

La note synthétique ou note de synthèse individuelle doit rendre compte du **regard critique et personnel** que vous avez sur le travail réalisé durant les 18 semaines. Elle montre notamment les profits tirés, sur les plans théoriques et pratiques, d'une telle expérience (chapitre 11).

Le jury appréciera :

- la **pertinence des informations** sélectionnées en relation avec la problématique choisie,
 - l'approfondissement des explications fournies,
 - vos compétences de **synthèse**,
 - le **soin** et l'**originalité** apportés à la production,
 - votre capacité d'**auto-critique**.
- ◆ note sur **6 points** la prestation orale :

D'une **durée de 5 minutes par candidat, additionnée de 15 minutes de questions libres**, la soutenance doit être préparée en vue de fournir au jury des explications claires et illustrées du travail réalisé.

La notation prend en compte le fond mais aussi la forme c'est-à-dire l'expression orale de chacun.

Les conseils concernant la préparation de cette épreuve seront détaillés dans le chapitre 12.

Évaluation : répartition des points de la notation individuelle

| 1 ^{re} composante 8 points | 2 ^e composante 6 points | 3 ^e composante 6 points |
|---|--|--|
| Démarche personnelle | Réponse à la problématique | Présentation orale |
| contrôle continu à partir du carnet de bord et des entretiens | production + note synthétique | soutenance de la production |
| <i>Professeurs encadrants</i> | <i>Examineurs</i> | |

Bien que les TPE soient réalisés en groupe, **la note finale est individuelle.**

Critères de référence et barème nationaux

Bulletin officiel n° 41 du 10 novembre 2005 – annexe 1

■ 1^{re} composante : démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE (sur 8 points)

| | |
|---------------------------------|---|
| Recherches documentaires | <ul style="list-style-type: none"> Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet Traitement pertinent des informations (sélection et analyse) |
| Démarche | <ul style="list-style-type: none"> Adaptation de la démarche au sujet Tenue d'un carnet de bord Planification du travail |
| Contenus disciplinaires | <ul style="list-style-type: none"> Appropriation et association de connaissances et de compétences |

■ 2^e composante : réponse à la problématique (sur 6 points)

| | |
|-------------------------|---|
| Production | <ul style="list-style-type: none"> Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité Inventivité Soin apporté au travail Production achevée |
| Note synthétique | <ul style="list-style-type: none"> Cohérence de la construction (plan et enchaînements) Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) Restitution de l'ensemble de la démarche |

■ **3^e composante : présentation orale du projet (sur 6 points)**

| | |
|--------------------------------|--|
| Présentation argumentée | <ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'exposé • Argumentation et justification des choix • Réactivité face aux questions • Richesse des connaissances mises en jeu |
| Expression orale | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) • Prise de distance par rapport aux notes écrites |

Fiche officielle de notation individuelle

Bulletin officiel n° 41 du 10 novembre 2005 – annexe 1

Baccalauréat général série : Session 20.....

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS
FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION

Candidat Établissement

Nom : _____ Cachet de l'établissement

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Thème et sujet du TPE :

Disciplines concernées :

1^{re} partie : démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE

Appréciations détaillées par les professeurs ayant encadré le TPE :

Points attribués : ___ / 8

2^e partie : réponse à la problématique (production finale et note synthétique)

Appréciations des examinateurs :

Points attribués : ___ / 6

3^e partie : présentation orale du projet

Appréciations des examinateurs :

Points attribués : ___ / 6

Proposition de note arrêtée par les examinateurs : ___ / 20

Date, noms et signatures

des examinateurs

Date, noms et signatures

des professeurs ayant encadré le TPE

Note arrêtée par la commission d'harmonisation : ___ / 20

En ce qui concerne les critères de référence, chacun d'eux sera analysé dans les paragraphes concernés. Je propose, à la fin des différents chapitres, un rappel des critères évalués ainsi qu'une explication appliquée au sujet traité car il est important que vous soyez parfaitement averti du principe de notation ainsi que des attentes.

En ce sens je fournis ci-dessus la fiche individuelle de notation qui est propre à chaque candidat et qui est complétée par les différents intervenants :

- Vos professeurs encadrants complèteront la note sur 8 de la première partie, qu'ils devront justifier par une appréciation concernant votre investissement.
- Les examinateurs, après lecture de votre production, complèteront la note sur 6 de la deuxième partie. Leur appréciation portera essentiellement sur la pertinence et la forme de votre réponse à la problématique.
- Ces mêmes examinateurs devront ensuite compléter, le jour de la soutenance, la troisième partie de la fiche de notation individuelle en vous attribuant une note sur 6, justifiée par leur avis concernant votre prestation orale.

Les fiches de notation de l'ensemble des candidats sont collectées et conservées par l'administration de l'établissement désigné comme centre d'examen jusqu'au jour de la commission d'harmonisation.

Vous noterez que les examinateurs ont la charge de « proposer » une note. Celle-ci sera en effet soumise à la critique de la commission d'harmonisation.

QUEL EST LE RÔLE DE LA COMMISSION D'HARMONISATION ?

- ▶ Après avoir rassemblé les notes émanant des différents centres d'examen, les inspecteurs des disciplines concernées trient ces notes et réalisent les moyennes de chaque département.
- ▶ Ils réunissent alors, quelques semaines après les oraux, une commission constituée par un ensemble de professeurs issus des équipes pédagogiques encadrant les TPE dans les établissements scolaires.
- ▶ La commission a pour rôle de comparer les notes entre les jurys, entre les centres d'examen, entre les départements et de repérer les écarts entre celles-ci.
- ▶ Elle peut, en cas d'écarts trop importants, réviser certaines notes.

La note est arrêtée de façon définitive à l'issue de cette commission.

Le choix du sujet

- ◆ Il est déterminant et conditionne la réussite de votre TPE.
- ◆ C'est aussi une de vos plus grandes difficultés. Contrairement aux travaux habituellement donnés et cloisonnés dans les matières traditionnelles, on vous donne ici l'occasion de choisir votre sujet d'étude, on ne vous l'impose pas. Et pourtant, vous êtes nombreux à manquer d'idées, noyés dans cet océan de choix qui s'offre à vous.
- ◆ Il existe des thèmes nationaux, renouvelés pour un tiers tous les trois ans, les sujets sélectionnés devant s'intégrer à ces derniers :
 - L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
 - Éthique et responsabilité
 - Individuel et collectif
 - Structures
 - La mesure
 - Matière et forme

On se rendra vite compte que n'importe quel sujet, à condition de bien être justifié, peut faire partie de l'un de ces thèmes.

Utiliser ces thèmes alors que vous n'avez aucune idée de sujet n'est pas chose facile. En orientant vos pensées, la connaissance de ces thèmes vous dessert au lieu de vous aider.

Ainsi je vous conseillerai plutôt de laisser libre cours à votre réflexion sans vous soucier de ces thèmes dans un premier temps. Concentrez-vous sur les domaines scientifiques que vous aimez : la biologie animale, la physiologie humaine, la chimie organique, la physique de notre quotidien, la géologie, etc.